



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 28 avril 2023
(OR. en)

8675/23

JEUN 77
SOC 278

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes ukrainiens, dans les sociétés de l'UE - <i>Débat d'orientation</i>

Après avoir consulté les membres du groupe "Jeunesse", la présidence a élaboré le document d'information en annexe, qui est présenté pour servir de base au débat d'orientation auquel le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" procédera lors de sa session des 15 et 16 mai 2023.

Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes ukrainiens, dans les sociétés de l'UE

L'une des priorités thématiques du neuvième cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse a été l'objectif européen pour la jeunesse n° 3, intitulé "Sociétés inclusives". Cet objectif met en évidence plusieurs impératifs en matière d'inclusion sociale, tels que la reconnaissance du fait que les jeunes sont confrontés à de multiples formes de discrimination, l'égalité d'accès des jeunes aux systèmes d'éducation formelle et non formelle, ainsi que la diffusion d'informations à destination des jeunes marginalisés. L'objectif pour la jeunesse n° 3 souligne également la nécessité d'offrir davantage d'espaces, de possibilités et de ressources pour accroître l'inclusion des jeunes et favoriser le dialogue et la cohésion sociale, tout en luttant dans le même temps contre la discrimination et la ségrégation. Les trois piliers de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, "*mobiliser*", "*autonomiser*" et "*connecter*", constituent des domaines dans lesquels les efforts doivent se concentrer en priorité pour rendre possible et assurer l'inclusion de tous les jeunes dans la société.

Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances dans les sociétés européennes. Selon les données d'Eurostat, un quart (25,3 %) des jeunes de l'UE étaient exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2021. Pour les personnes de tous âges, la proportion était plus faible, s'établissant à un peu plus d'un cinquième (21,7 %)¹. Les jeunes qui vivent dans des conditions économiques difficiles, seuls ou avec leurs parents, sont plus pessimistes quant à leur capacité à changer les choses dans la plupart des domaines de la vie. Un manque d'inclusion conduit à un moindre sentiment d'appartenance et réduit également la confiance dans les institutions. Il revient aux responsables politiques de créer des environnements sûrs permettant la participation des jeunes issus de toutes les composantes de la société, en particulier des jeunes moins favorisés. Les problèmes de santé mentale et la solitude sont également des facteurs qui peuvent se conjuguer et devenir des obstacles à l'inclusion sociale. Ces aspects ont été aggravés par la pandémie de COVID-19, qui a eu, et continue d'avoir, des conséquences considérables pour les jeunes européens. L'inégalité d'accès aux droits de l'homme et aux droits sociaux pour les jeunes moins favorisés, notamment un accès réduit à l'éducation et aux soins de santé, est devenue encore plus patente durant la pandémie.

¹ Les jeunes en Europe — synthèse statistique — édition 2022

En outre, en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, de nombreux jeunes ukrainiens sont désormais temporairement déplacés sur le territoire de l'UE, vivant dans l'incertitude quant à leur avenir. Les citoyens ukrainiens ont subi les conséquences d'une guerre à grande échelle, d'un traumatisme et d'un déplacement dans des proportions et à un rythme qui n'avaient plus été observés depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de 4 millions de citoyens ukrainiens bénéficient d'une protection temporaire dans l'Union européenne, nombre d'entre eux étant des enfants et des jeunes. La décision d'exécution du Conseil portant activation de la directive relative à la protection temporaire accorde aux jeunes, entre autres droits, l'accès à l'emploi, au logement, à la protection sociale et aux soins médicaux. En outre, la directive accorde également aux jeunes de moins de 18 ans le droit à l'éducation.

Des fonds de l'UE sont par ailleurs mobilisés dans le cadre d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité pour venir en aide à la population ukrainienne fuyant l'invasion à grande échelle de son pays par la Russie. Le programme de travail 2023 du corps européen de solidarité fait de l'assistance aux personnes fuyant les conflits armés et à d'autres victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine une nouvelle priorité thématique de l'action centralisée du programme intitulée "Équipes de volontaires dans des domaines hautement prioritaires". Le portail européen de la jeunesse fournit également des informations pratiques sur les droits dont bénéficient les jeunes originaires d'Ukraine et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Même si beaucoup d'efforts sont consentis au sein de l'UE en faveur des personnes fuyant la guerre, des milliers de jeunes ukrainiens se trouvent dans une situation où il leur faut repartir de zéro dans un nouveau pays. Pour beaucoup, il s'agit d'un défi qu'ils doivent relever sans l'aide de leur famille ou de leurs amis. Il est urgent d'aider ces jeunes à accéder à l'éducation et à l'emploi, ainsi qu'à des activités de loisirs, et à acquérir un sentiment d'appartenance à la communauté.

L'UE doit veiller à ce que les jeunes puissent jouir de leurs droits conformément aux déclarations et conventions internationales. Tous les jeunes européens devraient avoir de bonnes conditions de vie, des perspectives d'emploi et le pouvoir de façonner leur vie. Ce dernier aspect comprend également la possibilité d'influencer l'élaboration des politiques et le développement de la société. Afin d'élaborer les meilleures politiques possibles, nous devons toutefois garder à l'esprit que le groupe que nous définissons comme celui des "jeunes" se compose d'une multitude d'identités. Différents groupes de jeunes ont des aptitudes, des besoins, des opinions, des ressources et des intérêts différents. Les défis à relever et les possibilités à envisager sont par conséquent très divers. Il est donc nécessaire d'adopter une approche globale et de mettre au point des actions inclusives et participatives pour aborder ces questions. L'exclusion socioéconomique va de pair avec l'exclusion démocratique, et il s'agit là de conséquences que l'Europe ne peut se permettre d'accepter. Afin de créer une Europe pour tous les jeunes, il est nécessaire de tenir compte de tous les aspects susmentionnés. De l'inclusion naît la confiance.

À la lumière de ce qui précède, les ministres sont invités à réfléchir aux questions suivantes (les interventions sont limitées à une durée maximale de trois minutes):

1. Lorsque nous parlons de l'inclusion de tous les jeunes à travers l'UE, nous ne devons pas perdre de vue l'hétérogénéité du groupe des "jeunes". Comment devrions-nous prendre en compte cet aspect dans le cadre de l'élaboration de nos politiques en faveur de tous les jeunes, dans nos États membres et au niveau européen?
2. Avez-vous, dans votre pays, de bons exemples d'une meilleure inclusion des jeunes moins favorisés dans la société et dans le processus décisionnel aux niveaux local, régional et national?
3. Avez-vous, dans votre pays, de bons exemples d'inclusion sociale de jeunes temporairement déplacés d'Ukraine?
